

ARRÊTÉ
2026-ETSPH-001

**Portant changement de dénomination
du Service d'accueil de jour (SAJ) ESAT
situé à
Deltha Savoie
234, rue Ambroise Croizat
73200 Albertville**

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

- VU** Le code de l'action sociale et des familles – articles L.313-1 à L.313-9 relatifs aux autorisations, articles R.313-1 à R.313-10 relatifs aux dispositions générales des droits et obligations des établissements et services sociaux et médico-sociaux ; articles D.313-11 à D.313-14 relatifs aux contrôles de conformité des établissements ;
- VU** L'arrêté du Président du Conseil Départemental en date 13 mars 2023 portant renouvellement de l'autorisation du SAJ ESAT situé à ALBERTVILLE ;
- VU** Le courrier du gestionnaire DELTHA Savoie, reçu le 16 décembre 2025, sollicitant le changement de dénomination de l'établissement ;

Considérant, que le SAJ ESAT, identifié sous le numéro FINESS 730 007 119, autorisé pour une capacité de 19 places et situé au 237, rue Ambroise Croizat – 73200 Albertville, accueille désormais un public dont la prise en charge n'est plus exclusivement liée à l'ESAT des 4 Vallées, et que, dans un objectif de meilleure lisibilité, d'indépendance de fonctionnement et de clarification de la vocation respective des deux établissements, il apparaît pertinent de distinguer leurs dénominations ;

- Sur** Proposition de monsieur le Directeur général des services départementaux et de madame la Directrice adjointe du Pôle social du Département ;

ARRÊTE

Article 1 - L'autorisation visée à l'article L.313-1 du code de l'action sociale et des familles délivrée à l'Association DELTHA Savoie pour le fonctionnement du SAJ ESAT situé au 234, rue Ambroise Croisat 73200 ALBERTVILLE, est modifiée par :

- le changement de dénomination de la structure « SAJ ESAT » en « SAJ La Tyrolienne » ;

Article 2 - L'établissement SAJ La Tyrolienne est situé au 237, rue Ambroise Croizat – 73200 ALBERTVILLE, et demeure autorisé pour une capacité de 19 places.

Accusé de réception en préfecture
073-227300019-20260121-2026-ETSPH-001-AR
Date de réception préfecture : 21/01/2026.

Article 3 - La durée et les conditions de l'autorisation de fonctionnement, renouvelée pour 15 ans à compter du 13 mars 2023, restent inchangées.

Article 4 - Ces modifications sont enregistrées au Fichier national des établissements sanitaires et sociaux (FINESS) selon les caractéristiques suivantes :

Entité juridique : DELTHA SAVOIE

Adresse : 134 Allée des Ateliers 73250 Saint-Pierre d'Albigny

N° Finess : 730784816

Code statut : 61 – Ass.L.1901 R.U.P

Etablissement : SAJ La Tyrolienne

Adresse : 234, rue Ambroise Croizat – 73200 ALBERTVILLE

N° Finess : 730007119

Catégorie : 395 Etablissement d'Accueil Temporaire pour Adultes Handicapées

Equipements sociaux :

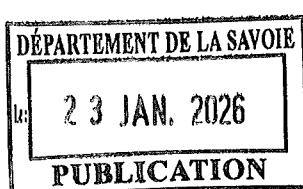
Discipline	Mode de fonctionnement	Clientèle	Capacité totale
21- Accueil de jour	14 – Accueil de Jour	010 – Tous types de déficiences Pers. Handicap	19

Article 5 - Dans les deux mois de sa notification ou de sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet soit d'un recours gracieux devant l'autorité compétente, soit d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble.

Article 6 - Monsieur le Directeur général des services départementaux, Madame la Directrice générale adjointe du pôle social et Monsieur le Président de DELTHA SAVOIE sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- publié sur le site Internet du Département de la Savoie,
- affiché à la Mairie de la commune concernée.

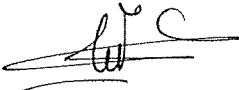
23 JAN. 2026



CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
Pour le Président du Conseil Départemental,
Par délégation,


Isabelle ROBERT
Secrétaire générale

CHAMBERY, le 21 JAN. 2026
Le Président,



Corine WOLFF

Pour le Président

La vice-présidente déléguée